

DÉPARTEMENT DES YVELINES
Arrondissement de RAMBOUILLET
Canton d'AUBERGENVILLE
COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI

N°	MOIS	ANNEE
7	SEPTEMBRE	2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux mille vingt, le 24 septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame CHAVILLON** Maire de la commune d'Auteuil-Le-Roi

Étaient présents : M. CAPELLE, M. BERTHON, M. JAMOT, M. BLONDEAU, Mme CLÉMENCE
Mme COURREGÉ, M. DE LA ROCHE, Mme GIMENO, Mme JONIEC, Mme MURET, M. JONIEC,

Étaient absentes excusées : Mme PATIN a donné pouvoir à M. BERTHON
Mme GADRAS a donné pouvoir à Mme CHAVILLON
Mme SCHMIT a donné pouvoir à M. DE LA ROCHE

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	12	Date de la convocation	17 septembre 2020
Nombre de membres votants	15	Date de l'affichage	17 septembre 2020

Objet : Convention des modalités d'attribution des subventions aux associations

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la convention des modalités d'attribution des subventions aux associations.

Cette convention a été créée par la commission « vie associative » afin d'accompagner les associations, de les aider dans leurs projets pour soutenir leurs actions dans un cadre formalisé.

Par conséquent, après avoir procédé à l'étude de cette convention, le Conseil Municipal, vote par **15 voix POUR** et,

DÉCIDE d'autoriser Madame le Maire à signer cette convention.

DIT que la délibération sera envoyée à Mme la Sous-Préfète de Rambouillet et à Monsieur le comptable du Trésor Public de Montfort l'Amaury ainsi qu'aux associations concernées.

Pour extrait certifié conforme au registre
Marie-Christine CHAVILLON
Maire d'Auteuil-le-Roi